

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 01/UST/CIST/SYNECS/2017

La Plate-Forme Revendicative Syndicale l'UST, la CIST, et le SYNECS constate avec une grande satisfaction la mobilisation sans faille de ses militantes et militants pour faire échouer le plan honteux et diabolique du Gouvernement appelant à la reprise des cours dans les établissements scolaires et universitaires le 03 Janvier 2017 sur toute l'étendue du territoire.

La Plate-Forme se félicite pour cette mobilisation et remercie tous ses militantes et militants que malgré l'adoption de la loi 0032 modifiant la loi 008, et les interventions des Ministres et autres aventuriers, la détermination des travailleuses et travailleurs n'a pas été atteinte.

Par ailleurs, la plate-forme syndicale exige du Gouvernement :

- 1- l'annulation du Décret 687 du 31 octobre 2016 portant réduction des indemnités de 50% ;
- 2- le retrait de la loi 032/PR/2016 portant modification de la loi 008/PR/2007 du 9 mai 2007 portant réglementation de l'exercice du droit de grève dans les services publics adoptée par l'Assemblée Nationale le 30 décembre 2016 et précipitamment promulguée le 31 décembre 2016 par le Président de la République ;
- 3- en outre, devant ce refus sans explication d'ouvrir le Dialogue Social, la Plate-forme tire les conséquences de ce refus et **suspend le service minimum instauré** par le communiqué n°004/UST-CIST-SYNECS/2016 du 19 décembre 2016 jusqu'à nouvel ordre.

Enfin, la Plate-forme demande aux camarades militantes et militants de rester vigilants, sereins et mobilisés en attendant son mot d'ordre.

Fait à N'Djamena, le 04 Janvier 2017

Pour l'UST

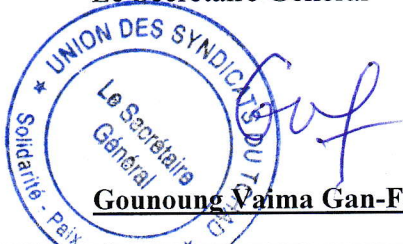
pour la CIST

pour le SYNECS

Le Secrétaire General

Le Secrétaire Général Adjoint

Le Secrétaire Général



Gounong Vaima Gan-Faré



Mahamat Nasradine Moussa

Mahamat Nour Roufave

